

CHALLENGE 2010 des FINN des Ligues Provence, Alpes, Côtes d'Azur



CHALLENGE YVES LOUIS PINAUD

1 - Définition

Le challenge 2010 des régates de Finn courues en région sud de la France est un classement établi à partir des résultats des régates de Finn organisées par les clubs de voile des ligues Provence, Alpes, Côte d'Azur en 2010.

2 - Admission

Ce challenge est ouvert à tous les finnistes détenteurs d'une licence délivrée par la FFV avec certificat médical, adhérent à la Classe Finn France.

3 - Programme

Ce challenge se déroulera sur 9 épreuves organisées par 5 clubs :

- Club Nautique d'Antibes: 1 - Ski Voile du 21 au 24 janvier 2010
- Yacht club de Cannes: 2 - SI de Cannes du 16 au 20 février 2010
5 - Finale de Ligue les 29 et 30 mai 2010
- Cercle de Voile de Martigues 4 - Championnat de France senior du 13 au 16 mai 2010
- SR de la Ciotat : 3 - Coupe de l'Agachon les 3 et 4 avril 2010
7 - National France du 3 au 8 juillet 2010
9 - Régate des Padailles les 2 et 3 octobre 2010
- SN de Sainte Croix: 6 - Coupe Jean Verdon les 12 et 13 juin 2010
8 - Les 11 et 12 septembre 2010

Chacune de ces épreuves est inscrite au calendrier de la FFV en tant que régata sélective de ligue. Pour toutes ces régates, un comité de course officiel établira un classement qui sera transmis à la FFV à l'issue de chaque épreuve.

Chaque Club établira ses propres instructions de course et pourra faire courir le nombre de courses qu'il jugera utile.

4 - Classement général du challenge

Calcul des points du Challenge :

- 9 régates maximum
- Système de classement "A minima 3" (0, 2, 3, 4, 5, ...)
- Retrait des 2 plus mauvais résultats à partir de 7 régates courues.
- Pour chaque régate comptabilisée, les points de la régate seront attribués de la manière suivante :
 - Concurrent classé : Nbre de points égal au Nbre d'inscrits au championnat
 - Concurrent non classé : Nbre de points égal au Nbre d'inscrits au championnat + 1 point
 - Concurrent absent : Nbre de points égal au Nbre d'inscrits au championnat +5 points.

Nota : Le nombre d'inscrits au Challenge évoluera (éventuellement) au fil des régates courues.

- Toutes les régates courues auront le même coefficient.

Le résultat final de chaque régate sera pris en compte et ce, quelque soit le nombre de courses de cette régate.

En cas d'égalité de points entre deux concurrents du championnat, il sera fait application de la règle A8 RCV (départage des égalités dans une série).

5 - Trophée

Le trophée Yves Louis Pinaud sera remis au vainqueur du challenge à l'issue des 9 régates. Il en sera dépositaire pour une durée d'un an.

Pour plus d'infos : Jean Claude Montesinos 06 10 61 33 38
jean.claude.montesinos@wanadoo.fr